

Montréal, le 22 novembre 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : Demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026)
Dossier R-4270-2024 Phase 1

En suivi de l'audience de la Phase 1, dans le cadre du dossier susmentionné, la Régie de l'énergie invite les intervenants à déposer leur demande de paiement de frais **au plus tard le 20 décembre 2024 à 12 h**. Cette demande de paiement de frais pourra inclure les frais engagés préalablement à la décision D-2024-097 qui a réparti le dossier en différentes phases.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Carolina Rinfret

Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/ml